



Hausse du prix de l'énergie : alerte des groupements de producteurs bio

Puteaux, le 14 octobre 2022 - Alors que la sécheresse impacte fortement le volume des récoltes, les groupements de producteurs 100% bio doivent aujourd'hui faire face à deux nouvelles difficultés majeures : la très forte augmentation du coût de l'énergie et le renouvellement des contrats d'électricité sur des bases tarifaires hors normes, avec des délais de renégociation beaucoup trop courts.

Pour récolter, réceptionner, trier voire transformer puis conserver leurs productions, les filières céréales et maraîchères ont investi dans des installations respectueuses des normes sanitaires et environnementales. Le coût de l'électricité de ces installations est multiplié par 3 pour les maraîchers et jusqu'à 5 pour les céréales, soit 30 à 40 € supplémentaires par tonne collectée.

Pour les maraîchers bio de cultures de conservation, qui ne seront commercialisées qu'au printemps, les chambres froides sont indispensables pour stocker en toute sécurité les fruits et légumes. Des producteurs envisagent de modifier leur stratégie de stockage en vendant immédiatement faute de pouvoir supporter financièrement les coûts de l'énergie. Chez les céréaliers, certains envisagent de réduire leur activité, et même de fermer des silos, pour pouvoir survivre.

Avec comme effet immédiat une diminution des capacités de stockage et de conservation, la hausse du coût de l'énergie entraînera bien à moyen terme un risque pour assurer la souveraineté alimentaire de la France.

Pour nos groupements, la répercussion des hausses du coût de l'énergie sur les presque 1000 producteurs qui les approvisionnent n'est pas acceptable. Elle n'est pas non plus possible auprès de leurs clients, transformateurs de matières premières bio, eux-mêmes déjà impactés par les hausses.

C'est bien l'ensemble des acteurs de la filière qui est concerné. C'est l'avenir des filières biologiques qui risque d'être compromis, alors même que les pouvoirs publics investissent depuis des années pour développer la bio sur le territoire.

Il est urgent pour les pouvoirs publics de soutenir l'ensemble des entreprises de la filière bio, qui œuvrent depuis plus de 30 ans à développer une agriculture biologique responsable et durable. Il en va de la survie de nos producteurs, des opérateurs économiques et de toute la filière biologique.

A propos de la Maison de la Bio – www.lamaisondelabio.com

La Maison de la Bio a été créée afin de réunir les six principales organisations défendant les filières Bio (Cosmebio, Forebio, Natexbio, Synabio, Synadiet, Synadis Bio), représentant 10 000 entreprises issues de l'agriculture, de l'alimentation, de la distribution, des cosmétiques et des compléments alimentaires. L'association défend une transition écologique et alimentaire juste, pragmatique et positive. Son objectif est d'améliorer de manière continue la Bio autour des valeurs de durabilité, de solidarité, d'équité et de volonté d'innover.

Contacts :

- Mathieu Lancry : mathieu.lancry@norabio.fr – 06 79 59 20 10
- Antoine Roinsard : antoine.roinsard@forebio.info – 06 86 80 88 35